



Dossier à **compléter** et à **retourner** en Mairie 7 jours minimum avant le rendez-vous fixé (pour les baptêmes de JUILLET-AOUT à rendre 4 semaines avant la date fixée)

## BAPTEME CIVIL

**DATE et HEURE SOUHAITEES** / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ /

**A** / \_\_\_\_\_ / **H** / \_\_\_\_\_ /

**Il est impératif de ne prendre aucun engagement pour l'organisation de la cérémonie tant que la date du baptême n'est pas fixée avec le service. Les jour et heure sont fixés en accord avec la mairie.**

Mail : ..... @..... **et / ou** Tél .....

### 1<sup>er</sup> PARENT

Nom .....

Prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

Profession .....

Domicile .....

### 2<sup>ème</sup> PARENT

Nom .....

Prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

Profession .....

Domicile .....

### L'ENFANT

Nom .....

Prénoms .....

Date et lieu de naissance .....

**Joindre une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (les 2 faces) du(des) parent(s) de l'enfant, un justificatif de domicile (facture récente de moins de 3 mois) et un extrait de naissance de l'enfant avec filiation.**

Signature 1<sup>er</sup> parent

Signature 2<sup>ème</sup> parent

# BAPTEME CIVIL

La désignation des parrain(s) et marraine(s) n'est soumise à aucune règle concernant le nombre et la qualité des personnes. Il faut savoir que pour un baptême, le schéma habituel prévoit un parrain et une marraine, mais il peut aussi y avoir seulement l'un ou l'autre, voire deux parrains ou deux marraines. Cependant, **une personne minimum** est nécessaire mais **un maximum de deux personnes par enfant** est apprécié.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU PARRAIN / DE LA MARRAINE (merci de rayer la mention inutile)

de l'enfant : NOM ..... Prénom.....

Nom .....

Prénoms .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance .....

Profession .....

Domicile .....

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à .....

Le .....

Signature

**Joindre une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (les 2 faces)**

# BAPTEME CIVIL

La désignation des parrain(s) et marraine(s) n'est soumise à aucune règle concernant le nombre et la qualité des personnes. Il faut savoir que pour un baptême, le schéma habituel prévoit un parrain et une marraine, mais il peut aussi y avoir seulement l'un ou l'autre, voire deux parrains ou deux marraines. Cependant, **une personne minimum** est nécessaire mais **un maximum de deux personnes par enfant** est apprécié.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS DU PARRAIN / DE LA MARRAINE (merci de rayer la mention inutile)

de l'enfant : NOM ..... Prénom.....

Nom (de jeune fille) .....

Nom d'épouse .....

Prénoms .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance .....

Profession .....

Domicile .....

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à .....

Le .....

Signature

**Joindre une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (les 2 faces)**